



EAGLE CÔTE D'IVOIRE

Rapport d'activités Mai 2022

- 1. Points principaux**
- 2. Investigations**
- 3. Opérations**
- 4. Legal**
- 5. Média**
- 6. Relations extérieures**
- 7. Management**

1. Points principaux

Le mois de Mai a vu le projet continuer ses enquêtes sur le moyen et long terme, et n'a pas vu d'aboutissement en une opération.

Notre équipe a suivi l'affaire San Kouamé et N'douffou, arrêté en septembre 2019 en essayant de vendre 2 défenses d'éléphant. L'affaire est en instruction depuis.

Notre équipe a également suivi l'affaire des 4 personnes arrêtées le 3 octobre dans un hôtel d'Abidjan avec 38kg d'ivoires. L'affaire est en instruction. En effet, l'arrestation avait été perturbée par l'arrivée d'hommes armés se présentant comme des éléments du CCDO, une autre unité mixte de la police. Sans ordre de mission ni uniformes, ils avaient tenté de faire obstruction. L'instruction permettra de faire la lumière sur toute cette affaire.

Le projet continue sa collaboration avec les autorités de Côte d'Ivoire, notamment avec l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT), l'OIPR, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et avec le MINEF (Ministère des Eaux et Forêts) et la Direction de la Faune du MINEF.

2. Investigations

Le mois de mai nous a vu nous concentrer sur des réseaux déjà identifiés de trafiquants dans tout le pays.

Missions d'investigations	Région	Nombre d'Opérations	Nombre de trafiquants ciblés
29	08	00	45

3. Opérations

Pas d'opérations ce mois-ci

Tableau des Opérations

Nombre d'opérations	Régions	Nombre de trafiquants arrêtés	Produits de contrebande
0	0	0	

4. Legal

En Mai, le département légal a travaillé sur plusieurs dossiers :

- La refonte du kit juridique afin d'appuyer les autorités ivoiriennes
- La préparation d'une formation afin de sensibiliser les autorités ivoiriennes sur la problématique du trafic d'espèces protégées
- Le département juridique a suivi les affaires en instruction du projet : l'affaire San Kouame et N'douffou, en instruction depuis septembre 2019. Le dossier a été transmis au procureur qui devrait décider bientôt de la suite de la procédure.
- L'affaire de l'arrestation du 31/10/2021 concernant 4 personnes arrêtées en flagrant délit de vente de 38kg d'ivoires bruts est également en instruction. 2 autres personnes étaient présentes sur les lieux de la vente mais se sont identifiées comme des membres du CCDO. L'un d'entre eux a pu être entendu à l'UCT, le deuxième ne s'est pas présenté. Les personnes armées qui ont essayé de les protéger et d'empêcher l'arrestation des autres suspects et la saisie des ivoires sont également concernés par la procédure.

Nombre de Missions (Préciser le lieu et raison)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci, préciser le lieu	Nombre de trafiquants jugés	Les peines de prison ce mois-ci	Nombre de trafiquants condamnés (Peine de prison)	Nombres d'audiences suivies
2 (Préparation OP Abidjan, audience Abidjan)	6 dont 4 à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan, 1 à la Maison d'arrêt et de correction d'Abengourou et 1 à la maison d'arrêt et de correction de Bondoukou	1	1	1	1

5. Media

Il n'y a pas eu de publication ce mois-ci.

Tableau des Médias

Nombre total de pièces médiatiques :	0		
Télévision	Radio	Presse écrite	Internet
0	0	0	0

6. Relations extérieures

- Dans le cadre de la collaboration entre EAGLE CI et l'UCT, le Coordinateur a eu une réunion avec les officiers afin d'avancer sur les grandes enquêtes
- Le coordinateur a rencontré l'OIPR afin de poursuivre la collaboration entre EAGLE Côte d'Ivoire et l'Office Ivoirien des Parcs et Reserves.

7. Management

- Le management a poursuivi l'effort de recrutement de nouveaux enquêteurs et enquêteur en ligne, Des entretiens ont eu lieu afin de choisir les meilleurs pour la bonne marche du projet.